



UFETAM/ CFDT 30, passage de l'Arche
92055 LA DEFENSE Cedex
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net
Internet : www.cfdt-ufetam.org

Comité Central d'Action Sociale

du 04 Décembre 2012

Déclaration CFDT

La CFDT regrette vivement l'absence de Madame la Ministre aux Journées Rencontres des Présidents de CLAS des 26 et 27 novembre, contrairement à ce qui avait été annoncé à l'audience du 7 septembre par la Directrice Adjointe de Cabinet, Mme MORELLET-STEINER. Cette dérobade démontre que rien ne change, et souligne, une fois de plus, le peu d'intérêt que porte l'État employeur à l'action sociale et à ses représentants.

La CFDT réitère une fois encore sa volonté de défendre et de soutenir activement une action sociale rénovée, de proximité, porteuse d'espoir pour tous les personnels et leurs familles qu'elle représente au sein du CCAS.

Elle demande à Madame la Ministre un accompagnement sans faille pour tous les personnels et retraités de ce ministère, trop souvent touchés par la crise économique et sociale que traverse notre pays.

Les nombreux transferts et regroupements de services (EPA, VNF, Éducation Routière), la disparition des Parcs de l'Équipement, la mise en œuvre aveugle de la RGPP et les bouleversements engendrés par la RÉATE, sont autant de causes à l'état psychologique fragilisé de nombreux agents qui nous interpellent dans les services. Les témoignages frappants des Présidents de CLAS de Métropole et d'Outre-mer lors des journées nationales des Présidents de CLAS en sont la preuve.

La CFDT rappelle que tous les transferts, toutes les réorganisations doivent être accompagnés par une action sociale ministérielle forte, et qu'aucun agent ne doit être abandonné sur le bord de la route. Les personnels concernés attendent un véritable changement se traduisant en actes concrets, et non des paroles creuses sur fond de démission budgétaire.

La CFDT demande la préservation du patrimoine social du ministère, géré notamment par la Fédération Nationale des Associations Sportives, Culturelles et d'Entraide et par le Comité de Gestion des Centres de Vacances du ministère. Ce patrimoine représente le plus souvent, pour une majorité d'agents, la seule possibilité d'accéder à des vacances en famille à des coûts raisonnables. La CFDT revendique également la pérennité des séjours d'enfants organisés par le CGCV.

Elle réitère sa demande de renforcer les moyens mis à la disposition du Comité d'Aide Sociale, qui gère les prêts sociaux accordés aux agents du ministère, notamment par le renfort d'un troisième agent.

Elle maintient sa demande de mise en place de prêts bonifiés pour l'accession à la propriété et pour l'amélioration de l'habitat, ce qui devrait être un minimum pour les agents du Ministère du Développement Durable et du Logement.

D'autre part, la CFDT souhaite que l'avenir de l'action sociale fasse l'objet d'une information claire à destination des agents et de l'ensemble des acteurs sociaux du Ministère.

Enfin, nous vous alertons une nouvelle fois sur l'absence de versement de l'aide individuelle à la scolarité dans certains services. De nombreux dossiers ne sont toujours pas traités et cette situation devient insupportable et inadmissible. Certains agents se retrouvent dans une situation financière très difficile. Nous vous demandons d'intervenir sans délai pour que cesse cette iniquité.

Merci.